

Cellule d'accueil spécialisé de l'enfance en danger (CASED)

Destinée aux professionnels, la CASED est une cellule d'accueil spécialisé dans le dépistage, l'évaluation, la prise en charge et les soins aux enfants en danger (enfants maltraités et enfants en risque de maltraitance). Service hospitalier spécialisé intégré au Pôle femme-enfant depuis 1999, celui-ci est à disposition des professionnels de l'enfance, confrontés à la situation d'un enfant possiblement en danger.



Dépister et signaler la situation d'un enfant en danger permet à celui-ci d'être soigné, protégé et de limiter l'impact et les séquelles des situations de maltraitance. Au travers des soins qui sont prodigués, cet accueil spécifique permet aux victimes mineures de reprendre leur place d'enfant.

Équipe

L'équipe de la CASED est composée d'une équipe pluridisciplinaire constituée de pédiatres, pédopsychiatre, puéricultrices, assistante sociale, cadres de santé et secrétaires.

Celle-ci intervient à la demande des professionnels de l'enfance et des services hospitaliers lorsque une situation de maltraitance est pressentie, afin de l'identifier, de la préciser et d'envisager la prise en charge médico-psychologique de ces enfants en souffrance. Lorsque la gravité de la situation le nécessite, une **Information Préoccupante** ou un **Signalement Judiciaire** est rédigé, après concertation pluri professionnelle, à destination des autorités compétentes, autorités judiciaires et équipes du Conseil Général en charge de la protection de l'enfance. En parallèle, les soins d'aval sont organisés en concertation avec le médecin traitant et les acteurs de terrain comme notamment la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide Sociale à l'Enfance, les Centres Médico-Psychologiques.

Prise en charge

En lien étroit avec le service des urgences pédiatriques et les services d'hospitalisation pédiatriques, cette structure permet d'assurer une aide au diagnostic et de prodiguer des soins adaptés dans le respect des enfants et de leur famille.

Face à ces situations de danger, l'aide peut être apportée par une guidance téléphonique des professionnels, une proposition de consultation d'évaluation médicale pédiatrique et/ou pédopsychiatrique ou un temps d'hospitalisation.

Travaillant en partenariat avec le service de médecine légale et pénitentiaire ainsi qu'avec les différentes institutions, médecins de PMI, médecins libéraux, professionnels en charge d'évaluations et d'accompagnement éducatifs, centres hospitaliers généraux, justice, éducation nationale, la CASSED est également un lieu de rencontres et de concertations interinstitutionnelles.

L'enfant est le plus souvent accueilli pour une évaluation globale de son état de santé, définie par l'OMS comme un état de complet bien-être physique, mental et social.

Il est accompagné par une puéricultrice tout au long de son parcours hospitalier. Le processus d'évaluation de la situation souvent complexe, nécessite parfois du temps, et toujours un travail de concertation répondant à une logique de réseau, afin de discuter les mesures d'accompagnement, de soins et de suivi médical, social et psychologique, individuel ou familial.

Formation aux professionnels

Cette cellule assure par ailleurs la formation auprès des professionnels.

Les spécialistes de la CASSED interviennent en formation initiale auprès des étudiants (médecins, puéricultrices, sages-femmes, travailleurs sociaux, infirmières...) et accompagnent également différents corps de métiers (services du Conseil Général, EHESP, Ecole Nationale de la Magistrature, Askoria) en formation continue.

Enfants en danger ? Parents en difficulté ? Composez le 119

Usagers, un seul numéro le 119 « **allo enfance en danger** », gratuit, ouvert 24h/24, 7j/7. Les appels sont confidentiels et traités par des professionnels de l'enfance.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE